

# UFF CAP DIVERSIFIE

FONDS COMMUN DE PLACEMENT (FCP) DE DROIT FRANCAIS

## RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 30 septembre 2016

**Myria** Asset Management  
GROUPE Uff

**MYRIA ASSET MANAGEMENT**

Siège social : 32 avenue d'Iéna 75116 PARIS  
Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Paris 804 047 421  
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-14000039

# SOMMAIRE

<b>Acteurs .....</b>	<b>3</b>
<b>Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion...</b>	<b>4</b>
<b>Autres informations.....</b>	<b>9</b>
<b>Rapport d'activité de l'OPCVM maître « UFF CAP DIVERSIFIE ».....</b>	<b>10</b>
<b>Rapport certifié du commissaire aux comptes .....</b>	<b>10</b>
• <b>Comptes annuels</b>	
- Bilan Actif	
- Bilan Passif	
- Hors-Bilan	
- Compte de Résultat	
• <b>Annexes aux comptes annuels</b>	
- Règles et méthodes comptables	
- Evolution de l'actif net	
- Compléments d'information	
• <b>Attestation du Commissaire aux Comptes relative à la composition de l'actif au 30 septembre 2016.</b>	

# Acteurs

## **Société de gestion : MYRIA ASSET MANAGEMENT**

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros  
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 047 421  
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039  
Siège social : 32 Avenue d'Iéna 75116 Paris - France

## **Dépositaire : CACEIS Bank France**

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 420 000 000 euros  
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722  
Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)  
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

## **Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration**

Société Anonyme au capital de 5 800 000 euros  
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481  
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

## **Commissaire aux comptes : PRICEWATERHOUSE AUDIT, représenté par Philippe CHEVALIER**

63 rue de Villiers - 92208 Neuilly-sur-Seine cedex - France

# Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

**FORME JURIDIQUE** : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

**FONDS MULTI-PARTS** : Oui

**CODE ISIN** :

- FR0007022124 UFF CAP DIVERSIFIE part A
- FR0011062132 UFF CAP DIVERSIFIE part I

**FONDS NOURRICIER** : Oui

**CLASSIFICATION** : Diversifiés

**AFFECTATION DES RÉSULTATS** :

- Capitalisation et/ou distribution pour la part A
- Capitalisation pour la part I

**OBJECTIF DE GESTION**

Le FCP a pour objectif de surperformer l'indicateur de référence, à travers une gestion discrétionnaire et active dans le cadre de l'option dite « DSK ».

**INDICATEUR DE RÉFÉRENCE**

L'indicateur de référence auquel le porteur pourra comparer à posteriori la performance de son investissement est le taux du livret A.

Ce taux correspond au taux de rémunération délivré par un Livret A (livret d'épargne court terme accessible en France) et est déterminé par le Ministère français de l'Économie et des Finances. Depuis le 1er août 2004, ce taux est déterminé tous les semestres de façon automatique par une formule d'indexation.

**STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT**

Le portefeuille du FCP sera investi au minimum à 50% en actions françaises ou de pays de l'Union Européenne répondant aux normes de la réglementation dite DSK : le FCP sera investi en actions de sociétés ayant leur siège social dans un état de l'Union Européenne et passible de l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun, dont à hauteur de 5% minimum du portefeuille total, les titres suivants :

- actions cotées de petites capitalisations (inférieure à 150 millions d'euros, sauf valeurs du Nouveau Marché entrées en portefeuille avant la disparition de celui-ci),
- actions de sociétés non cotées, actions ou parts de sociétés de capital-risque ou de sociétés financières d'innovation cotées ou non.
- Parts de FCPR, de FCPI ou de FIP.

Au-delà de ce ratio de 50% de l'actif, le reste du portefeuille pourra être investi en toutes catégories d'actions, en titres donnant accès au capital ou en titres de créance et instruments du marché monétaire sans que les émetteurs de pays n'appartenant pas à l'Organisation de Coopération de Développement Economique (OCDE) puissent représenter plus de 20% de l'actif.

Le portefeuille sera structuré en fonction du processus de gestion suivant :

Poche « actions » :

- analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques ;
- en fonction de ses anticipations, des scénarios macro-économiques qu'il privilégie et de son appréciation des marchés, le gestionnaire sur-pondèrera ou sous-pondèrera chacun des secteurs économiques ou rubriques qui composent les indices inclus dans l'indicateur de référence ;
- pour chacune des poches ainsi définies, les valeurs seront sélectionnées en fonction de leur potentiel de valorisation, des perspectives de croissance de la société émettrice, de la qualité de ses dirigeants et de sa communication financière ainsi que de la négociabilité du titre sur le marché.

L'exposition du portefeuille pourra également être réalisée ou ajustée au moyen d'instruments dérivés ou intégrant des dérivés.

Le niveau maximal d'exposition du FCP aux marchés pourra être porté jusqu'à 110% de son actif net.

### **PROFIL DE RISQUE DU FCP**

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les risques pour le porteur sont les suivants :

#### ➤ **Risque de gestion discrétionnaire**

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions et obligations). Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants. Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance du FCP diverge de l'indicateur de référence.

#### ➤ **Risque actions**

Le porteur est exposé à la dégradation de la valorisation des actions ou des indices auxquels le portefeuille du FCP et les OPC détenus en portefeuille sont exposés. Le portefeuille peut être exposé à 110% aux actions. Il existe ainsi, à hauteur de cette exposition, un risque de baisse de la valeur liquidative.

En raison de la fluctuation des marchés « actions », le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP investira sur des valeurs de petites capitalisations cotées ou non cotées et sur des sociétés ou fonds spécialisés dans le capital risque ou l'innovation. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

#### ➤ **Risque de taux**

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance détenus en direct ou par les OPC en portefeuille, baissera ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPC. A titre d'exemple, pour un OPC ayant une sensibilité de 2, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de l'OPC.

La sensibilité du portefeuille « taux » du FCP est comprise entre -4 et +15. L'exposition sur les marchés de taux en direct ou du fait des OPC détenus en portefeuille est de 50% au maximum.

#### ➤ **Risque de crédit**

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci ou si l'un des OPC en portefeuille détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

➤ **Risque de contrepartie**

Dans la mesure où la société de gestion met en œuvre des échanges de collatéral et où le FCP peut avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

➤ **Risque de change**

Etant donné que le FCP peut investir dans des titres des OPC libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

➤ **Risques liés aux marchés des pays émergents et non OCDE**

La partie de l'actif investie dans les pays émergents pourra atteindre 20% du FCP. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans ces pays peut amplifier les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes du FCP. Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

➤ **Risque de liquidité**

L'impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions peut avoir un impact significatif sur le prix des actifs.

**GARANTIE OU PROTECTION**

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

**COMPOSITION DE L'ACTIF DU FCP MAÎTRE « UFF CAP DIVERSIFIÉ »**

➤ **Les actifs hors dérivés intégrés**

Actions et titres donnant accès au capital

Le portefeuille pourra comprendre jusqu'à 100% d'actions françaises ou étrangères négociées sur un marché réglementé directement ou par le biais d'OPC.

Le FCP étant également éligible à la réglementation dite « DSK », il comprendra :

- 50% au minimum d'émetteurs des pays de l'Union Européenne répondant à cette réglementation.
- et à l'intérieur de ce quota, une poche de 5% minimum investie en titres conformes à la réglementation dite « DSK » : actions cotées de petites capitalisations (inférieures à 150 millions d'euros, sauf valeurs du Nouveau Marché entrées en portefeuille avant la disparition de celui-ci), actions de sociétés non cotées, actions ou parts de sociétés de capital-risque cotées ou non, actions de sociétés financières d'innovation, détenues directement ou, dans la limite de 10% de l'actif au maximum, par le biais de parts de Fonds Communs de Placement à Risques, de Fonds Communs de Placement pour l'Innovation ou de Fonds d'Investissement de Proximité.

Au-delà du ratio de 50% imposé par la réglementation dite « DSK », le FCP pourra investir sur tout marché réglementé de l'OCDE en actions et autres titres donnant accès au capital (dans la limite de 10% en certificats d'investissement, droit de vote ou bons de souscription...).

Les titres détenus pourront concerner tous les secteurs économiques.

Les émetteurs sélectionnés relèveront indifféremment du secteur public ou du secteur privé et de toutes zones géographiques sans que toutefois les émetteurs des pays émergents puissent représenter plus de 20% de l'actif.

Les titres détenus relèveront principalement de grosses capitalisations, les petites capitalisations pouvant toutefois représenter jusqu'à 20% de l'actif. Les titres détenus seront libellés en euro, ou dans la devise du pays d'investissement.

#### Titres de créances et instruments du marché monétaire

Le portefeuille pourra comprendre des titres de créance et instruments du marché monétaire à hauteur de 50% maximum (obligations à taux fixe, obligations à taux variable, obligations indexées sur l'inflation, titres de créance négociables, BMTN, EMTN non structurés, titres participatifs, titres subordonnés...) dont la durée de vie restant à courir lors de l'acquisition pourra être supérieure à six mois.

Les émetteurs sélectionnés relèveront pour la plupart de l'OCDE et appartiendront indifféremment au secteur public ou au secteur privé. Les émetteurs de pays émergents ne pourront représenter plus de 20% de l'actif.

Ils pourront relever de toutes notations. Toutefois, les titres affichant une notation inférieure à BBB- par Standard & Poor's ou notation équivalente pour une autre agence indépendante de notation ne devront pas représenter plus de 35% de l'actif.

Les titres détenus seront libellés en euro, ou dans la devise du pays d'investissement.

Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Un comité de sélection des signatures valide l'intégralité des émetteurs sélectionnés qu'ils soient notés ou non notés, et statue si besoin sur la notation effectivement retenue pour chaque émetteur.

En cas de dégradation de la notation, les titres pourront être cédés sans que cela soit une obligation, ces cessions étant le cas échéant effectuées immédiatement ou dans un délai permettant la réalisation de ces opérations dans l'intérêt des porteurs et dans les meilleures conditions possibles en fonction des opportunités de marché.

#### Actions et parts d'OPC

Le portefeuille pourra être investi dans la limite de 50% de l'actif en parts ou actions d'OPCVM ou fonds d'investissement alternatifs de droit français ou d'OPCVM européens à l'exclusion des fonds de fonds et des OPC nourriciers. Il pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion ou une société liée au gestionnaire financier délégué du FCP.

Ces OPC pourront appartenir aux classes suivantes :

- dans la limite de 20% maximum de l'actif, « actions internationales », dans le but de réaliser l'objectif de gestion,
- dans la limite de 10% maximum de l'actif, de parts de Fonds Communs de Placement à Risques, de Fonds Communs de Placement pour l'Innovation ou de Fonds d'Investissement de Proximité dans le but de réaliser l'objectif de gestion au regard de la norme dite « DSK »,
- dans la limite de 10% maximum de l'actif, « actions des pays de l'union européenne » et « diversifié », dans le but de réaliser l'objectif de gestion,
- dans la limite de 10% maximum de l'actif, « fonds de fonds alternatifs » de droit français ou européen, dans le but d'améliorer le couple risque rendement du portefeuille,
- dans la limite de 50% maximum de l'actif « obligations et autres titres de créance libellés en euro et obligations et autres titres de créance internationaux », « monétaire », et « monétaire court terme », dans le but de réaliser l'objectif de gestion et/ou dans le but de gérer les excédents de trésorerie.

➤ **Les instruments dérivés**

Le FCP pourra recourir à des instruments dérivés : futures et options sur actions et sur taux ; achat / vente de devises à terme ; swaps de taux et de devises. Ces instruments dérivés seront négociés sur des marchés réglementés français ou étrangers, organisés et/ou de gré à gré. Le risque global du FCP est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Ces opérations seront réalisées dans le but d'exposer le portefeuille aux marchés des actions ou aux marchés des taux et des devises, ainsi que dans le but de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, sur les taux et sur les devises.

Le risque global du FCP est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement. Le niveau maximal d'exposition du FCP aux marchés pourra être porté jusqu'à 110% de son actif net.

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, tels que des établissements de crédit ou des banques et font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces. Les garanties financières en espèces reçues par le FCP pourront être réinvesties via des OPC, qui appartiendront notamment à la classe « monétaire court terme ».

➤ **Les instruments intégrant des dérivés**

Le portefeuille pourra comprendre des obligations convertibles, obligations échangeables, obligations avec bons de souscription ou encore des obligations remboursables en actions. Ces instruments seront négociés sur des marchés réglementés, français ou étrangers, organisés et/ou de gré à gré. Le risque global du FCP est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement. Le niveau maximal d'exposition du FCP aux marchés pourra être porté jusqu'à 110% de son actif net. Ces opérations seront réalisées dans le but d'exposer le portefeuille aux marchés des actions, ou aux marchés des taux et des devises, ainsi que dans le but de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, sur les taux et sur les devises.

➤ **Les dépôts**

Le FCP ne fera pas de dépôts, mais pourra détenir des liquidités à titre accessoire dans la limite des besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

➤ **Les emprunts d'espèces**

Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

➤ **Les acquisitions et cessions temporaires de titres**

Le FCP pourra effectuer dans la limite de 10% de l'actif des acquisitions temporaires au moyen de prises en pension, par référence au code monétaire et financier.

Ces opérations seront réalisées dans le but d'optimiser la gestion de la trésorerie.

La rémunération tirée de ces opérations bénéficiera intégralement au FCP.

**CHANGEMENTS INTERVENUS**

Néant

**CHANGEMENTS ENVISAGÉS**

Néant

**POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION**

La politique de rémunération est arrêtée par les dirigeants de la société de gestion et figure sur le site internet [www.myria-am.com](http://www.myria-am.com)

# Autres informations

Les commissions de mouvement sont perçues par la société de gestion. Des frais forfaitaires sont prélevés sur chaque transaction par le conservateur.

## **EXERCICE DU DROIT DE VOTE**

L'exercice de droit de vote pour les titres détenus dans les différents portefeuilles est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant exerce au fur à mesure les droits de vote aux conditions fixées par la politique de vote en vigueur au sein de la société de gestion.

## **LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES**

Le gérant choisit des intermédiaires qui figurent obligatoirement sur la liste des intermédiaires retenus par la société de gestion dans le cadre des procédures du groupe Edmond de Rothschild Asset Management. Cette liste est établie sur la base de critères prenant notamment en compte la qualité des services rendus et les conditions tarifaires appliquées.

## **RISQUE GLOBAL**

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement Général de l'AMF.

## **CRITÈRES ESG**

Les informations sur les critères environnementaux, sociaux, et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement de cet OPCVM sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion : [www.myria-am.com](http://www.myria-am.com).

## **POLITIQUE DE DISTRIBUTION**

Seules les parts D donnent droit à distribution du résultat net affecté à cette nature de parts, les autres parts émises par l'OPC sont des parts de capitalisation du résultat net.

## **RÈGLES D'INVESTISSEMENT**

Le fonds respecte les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par le Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

# Rapport d'activité de l'OPCVM maître

## « UFF CAP DIVERSIFIE »

### **LE RAPPORT DE GESTION DE EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT** **OCTOBRE 2015 – SEPTEMBRE 2016**

Les principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice :

Portefeuille	Libellé valeurs	Achats	Ventes
UFF CAP DIVERSIFIE	SABMILLER PLC	3 699 597,79	
UFF CAP DIVERSIFIE	UBS GROUP AG	3 053 538,15	
UFF CAP DIVERSIFIE	EdR Selective Japan	2 250 400,00	
UFF CAP DIVERSIFIE	SMITH & NEPHEW PLC		1 141 973,62
UFF CAP DIVERSIFIE	NOKIA (AB) OY		1 076 685,40
UFF CAP DIVERSIFIE	SKF S,B -B-		1 060 650,34
UFF CAP DIVERSIFIE	STANDARD CHARTERED		939 650,65
UFF CAP DIVERSIFIE	DIAGEO		929 162,38
UFF CAP DIVERSIFIE	LANXESS AG	863 477,21	
UFF CAP DIVERSIFIE	FERRARI NV	858 463,94	

Sur l'année qui s'achève le 30 septembre 2016, tant les marchés d'actions que les marchés de taux ont progressé. Pour les actions, c'est le FTSE 100 (+ 17%) suivi du SP 500 (+14%) et du DAX (+10%) qui mènent le jeu tandis que le CAC 40 ne progresse que de 1% et que le Nikkei recule de 1%. Côté taux d'intérêt à 10 ans, la baisse est générale avec là aussi le Royaume -Uni en tête (-1,03%) suivi de la France (-0,79%), l'Allemagne (-0,70%) et les USA (-0,50%). Côté changes, la parité Euro/USD est restée stable tandis que la Livre Sterling perdait 14% contre le dollar et que le dollar perdait lui-même 16% contre le YEN japonais. Cet exercice a été marqué par une grosse inquiétude sur l'économie mondiale et les marchés d'actions début 2016 par crainte d'un effondrement de l'économie chinoise et de l'entrée prématurée en récession de l'économie américaine. Ces inquiétudes ont également accentué la baisse du prix du pétrole. Ces craintes se sont rapidement estompées mais le résultat inattendu du référendum britannique sur le maintien dans l'Union Européenne a entraîné en juin une baisse importante des taux et de la devise britannique et paradoxalement, après le premier moment de stupeur, un fort rebond des actions anglaises grâce aux valeurs exportatrices. Les actions des banques européennes ont également particulièrement souffert de l'environnement de taux négatifs mis en place par la BCE. Dans ce contexte, la part exposée au risque actions a été modulée par des stratégies de protection optionnelle sur l'indice Eurostoxx 50 qui l'ont fait fluctuer entre 20 et 80% sur les 12 mois écoulés. L'investissement en actions européennes est resté dominant mais les diversifications sur les actions américaines, sur l'or et sur les infrastructures ont contribué à la bonne performance du portefeuille. Les investissements obligataires, notamment ceux sur les obligations corporate à haut rendement ont également contribué positivement à cette performance.

#### La politique de l'effet de levier

Sur l'année qui s'achève le 30 septembre 2016, tant les marchés d'actions que les marchés de taux ont progressé. Pour les actions, c'est le FTSE 100 (+ 17%) suivi du SP 500 (+14%) et du DAX (+10%) qui mènent le jeu tandis que le CAC 40 ne progresse que de 1% et que le Nikkei recule de 1%. Côté taux d'intérêt à 10 ans, la baisse est générale avec là aussi le Royaume -Uni en tête (-1,03%) suivi de la

France (-0,79%), l'Allemagne (-0,70%) et les USA (-0,50%). Côté changes, la parité Euro/USD est restée stable tandis que la Livre Sterling perdait 14% contre le dollar et que le dollar perdait lui-même 16% contre le YEN japonais. Cet exercice a été marqué par une grosse inquiétude sur l'économie mondiale et les marchés d'actions début 2016 par crainte d'un effondrement de l'économie chinoise et de l'entrée prématurée en récession de l'économie américaine. Ces inquiétudes ont également accentué la baisse du prix du pétrole. Ces craintes se sont rapidement estompées mais le résultat inattendu du référendum britannique sur le maintien dans l'Union Européenne a entraîné en juin une baisse importante des taux et de la devise britannique et paradoxalement, après le premier moment de stupeur, un fort rebond des actions anglaises grâce aux valeurs exportatrices. Les actions des banques européennes ont également particulièrement souffert de l'environnement de taux négatifs mis en place par la BCE. Dans ce contexte, la part exposée au risque actions a été modulée par des stratégies de protection optionnelle sur l'indice Eurostoxx 50 qui l'ont fait fluctuer entre 20 et 80% sur les 12 mois écoulés. Le levier du portefeuille a été utilisé à des fins de couverture uniquement. L'investissement en actions européennes est resté dominant mais les diversifications sur les actions américaines, sur l'or et sur les infrastructures ont contribué à la bonne performance du portefeuille. Les investissements obligataires, notamment ceux sur les obligations corporate à haut rendement ont également contribué positivement à cette performance.

### **Performances :**

Sur l'exercice arrêté au 30 septembre 2016, le fonds a réalisé une performance de

- 4,60% sur la part A
- 5,76% sur la part I

sur 12 mois, contre 0,75% pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

# Rapport certifié du commissaire aux comptes



**UFF CAP DIVERSIFIE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 30 septembre 2016**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 30 septembre 2016**

**UFF CAP DIVERSIFIE  
FONDS D'INVESTISSEMENT A VOCATION GENERALE**  
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
**MYRIA ASSET MANAGEMENT**  
32, avenue d'Iéna  
75116 PARIS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les organes de direction de la société de gestion, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels du fonds d'investissement à vocation générale UFF CAP DIVERSIFIE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés sous la responsabilité de la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'investissement à vocation générale à la fin de cet exercice.

**2. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*



UFF CAP DIVERSIFIE

### 3. - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux porteurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Compte tenu du délai d'obtention de certaines informations complémentaires nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est émis en date de signature électronique.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*

Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit

Frédéric SELLAM

# UFF CAP DIVERSIFIE

COMPTES ANNUELS

30/09/2016

## BILAN ACTIF AU 30/09/2016 EN EUR

	30/09/2016	30/09/2015
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Dépôts</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Instruments financiers</b>	<b>160 921 662,63</b>	<b>154 765 048,09</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>93 674 707,69</b>	<b>88 338 372,01</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	93 674 707,69	88 338 372,01
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négociables</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Autres titres de créances</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>66 610 954,94</b>	<b>62 680 676,08</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	58 949 151,04	54 967 225,68
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	7 661 803,90	7 713 450,40
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>636 000,00</b>	<b>3 746 000,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	636 000,00	3 746 000,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Créances</b>	<b>1 094 733,27</b>	<b>111 028,64</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres</b>	<b>1 094 733,27</b>	<b>111 028,64</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>751 905,38</b>	<b>2 270 167,86</b>
<b>Liquidités</b>	<b>751 905,38</b>	<b>2 270 167,86</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>162 768 301,28</b>	<b>157 146 244,59</b>

## BILAN PASSIF AU 30/09/2016 EN EUR

	30/09/2016	30/09/2015
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	154 537 259,01	141 053 813,68
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	548 893,94	8 461 106,50
Résultat de l'exercice (a, b)	603 924,59	-395 539,25
<b>Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)</b>	155 690 077,54	149 119 380,93
<b>Instruments financiers</b>	0,00	1 464 000,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	0,00	1 464 000,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	1 464 000,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Dettes</b>	239 302,42	255 078,44
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	239 302,42	255 078,44
<b>Comptes financiers</b>	6 838 921,32	6 307 785,22
Concours bancaires courants	6 838 921,32	6 307 785,22
Emprunts	0,00	0,00
<b>Total du passif</b>	162 768 301,28	157 146 244,59

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 30/09/2016 EN EUR

	30/09/2016	30/09/2015
<b>Opérations de couverture</b>		
<b>Engagement sur marchés réglementés ou assimilés</b>		
<b>Options</b>		
DJ EURO STOXX 50 10/2015 PUT 3200	0,00	51 231 136,00
DJ EURO STOXX 50 10/2016 PUT 2900	20 259 733,98	0,00
<b>Engagement sur marché de gré à gré</b>		
<b>Autres engagements</b>		
<b>Autres opérations</b>		
<b>Engagement sur marchés réglementés ou assimilés</b>		
<b>Options</b>		
DJ EURO STOXX 50 10/2015 PUT 3000	0,00	23 929 866,00
<b>Engagement sur marché de gré à gré</b>		
<b>Autres engagements</b>		

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/09/2016 EN EUR

	30/09/2016	30/09/2015
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	28,57	82,96
Produits sur actions et valeurs assimilées	3 489 818,99	2 596 348,81
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>Total (1)</b>	<b>3 489 847,56</b>	<b>2 596 431,77</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	28 765,94	27 733,00
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>Total (2)</b>	<b>28 765,94</b>	<b>27 733,00</b>
<b>Résultat sur opérations financières (1 - 2)</b>	<b>3 461 081,62</b>	<b>2 568 698,77</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	2 843 813,36	2 994 816,04
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>617 268,26</b>	<b>-426 117,27</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-13 343,67	30 578,02
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6)</b>	<b>603 924,59</b>	<b>-395 539,25</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés .

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.  
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.  
La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

#### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;  
TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

#### **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue. Ainsi, des parts de Fonds de Capital Investissement représentant 5,17% de l'actif net du fonds sont valorisées sur la base de leurs valeurs liquidatives au 30/06/2015.

#### **Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

#### **Instrument financiers à terme :**

##### **Instrument financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

##### **Instrument financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

##### **Les swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

#### **Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

## **Frais de gestion**

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net, selon les modalités prévues au règlement.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de :

- UFF Cap Diversifié A : 2,05% TTC
- UFF Cap Diversifié I : 0,95% TTC

#### **Commission de surperformance**

La commission de surperformance est calculée en comparant l'évolution de l'actif du FCP (coupons réinvestis) à l'évolution de l'actif d'un fonds de référence après intégration en parallèle des mouvements de souscription et de rachat.

Le fonds de référence (fonds indicé) enregistre la performance de l'indicateur de référence du FCP majoré de 3 points (Livret A + 3%), sur une période de référence correspondant à l'exercice du fonds. A la fin de chaque période de référence, sous condition qu'il soit constaté une performance du FCP supérieure à celle du fonds indicé, il sera dû une commission de surperformance égale à 15% de la surperformance. Cette commission est plafonnée à 1% TTC de l'actif moyen.

Si sur une période de référence donnée, la performance du FCP calculée coupons réinvestis s'avère inférieure ou égale à la performance du fonds indicé, la période de référence sera prolongée de la durée du nouvel exercice.

La commission de surperformance est provisionnée s'il y a lieu, à chaque calcul de la valeur liquidative. L'ajustement de la provision entre deux valeurs liquidatives sera effectué par dotation ou reprise. Les reprises de provision seront plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

La commission de surperformance sera payée annuellement au terme de chaque période de référence. Les frais sont directement imputés au compte de résultat du fonds. La provision de surperformance afférente à des parts présentées au rachat est acquise à la société de gestion et payée après certification des comptes de l'exercice par le commissaire aux comptes.

## **Affectation des sommes distribuables**

### **Définition des sommes distribuables :**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Sommes Distribuables</b>	<b>Parts « A »</b>	<b>Parts « I »</b>
Affectation du résultat net	Capitalisation et/ou distribution	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation et/ou distribution	Capitalisation

## 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2016 EN EUR

	30/09/2016	30/09/2015
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>149 119 380,93</b>	<b>152 928 539,55</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	7 806 810,06	5 194 222,93
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-8 407 684,14	-11 168 842,45
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	4 337 194,04	10 941 135,20
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 258 497,60	-2 341 449,13
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	11 974 894,38	7 158 742,20
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-14 417 176,15	-8 289 573,04
Frais de transactions	-528 173,66	-486 662,39
Différences de change	-4 038 048,31	2 418 238,75
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	12 519 948,17	-7 579 291,86
Différence d'estimation exercice N	19 015 413,99	6 495 465,82
Différence d'estimation exercice N-1	-6 495 465,82	-14 074 757,68
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-2 035 838,44	770 438,44
Différence d'estimation exercice N	-1 265 400,00	770 438,44
Différence d'estimation exercice N-1	-770 438,44	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	617 268,26	-426 117,27
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>155 690 077,54</b>	<b>149 119 380,93</b>

### 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>Actif</b>		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
<b>Passif</b>		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>		
Opérations de couverture		
Actions	20 259 733,98	13,01
TOTAL Opérations de couverture	20 259 733,98	13,01
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	751 905,38	0,48
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 838 921,32	4,39
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	751 905,38	0,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	6 838 921,32	4,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	GBP		CHF		SEK		Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	38 831 257,35	24,94	4 545 528,79	2,92	2 664 834,16	1,71	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	570 386,57	0,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	312 252,01	0,20	357 366,37	0,23	82 287,00	0,05
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 951 644,12	1,90	0,00	0,00	0,00	0,00	8 420,95	0,01
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	30/09/2016
<b>Créances</b>	
Ventes à règlement différé	972 899,07
Coupons et dividendes en espèces	121 834,20
<b>Total des créances</b>	<b>1 094 733,27</b>
<b>Dettes</b>	
Frais de gestion	236 174,17
Frais de gestion variable	3 128,25
<b>Total des dettes</b>	<b>239 302,42</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>UFF CAP DIVERSIFIE I</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	92,0000	104 094,02
Parts rachetées durant l'exercice	-1 780,0000	-2 039 711,04
Solde net des souscriptions/rachats	-1 688,0000	-1 935 617,02
<b>UFF CAP DIVERSIFIE A</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	81 321,3467	7 702 716,04
Parts rachetées durant l'exercice	-67 244,4053	-6 367 973,10
Solde net des souscriptions/rachats	14 076,9414	1 334 742,94

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>UFF CAP DIVERSIFIE I</b>	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
<b>Total des commissions acquises</b>	<b>0,00</b>
<b>UFF CAP DIVERSIFIE A</b>	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
<b>Total des commissions acquises</b>	<b>0,00</b>

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2016
<b>UFF CAP DIVERSIFIE I</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	273 808,79
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,95
Frais de gestion variables	3 128,24
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>UFF CAP DIVERSIFIE A</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 566 876,33
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,05
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### **3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES**

#### **3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :**

**Néant**

#### **3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :**

**Néant**

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2016
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2016
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	30/09/2016
Actions			0,00
Obbligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2016	30/09/2015
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	603 924,59	-395 539,25
<b>Total</b>	<b>603 924,59</b>	<b>-395 539,25</b>

	30/09/2016	30/09/2015
<b>UFF CAP DIVERSIFIE I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	359 587,49	184 801,99
<b>Total</b>	<b>359 587,49</b>	<b>184 801,99</b>

	30/09/2016	30/09/2015
<b>UFF CAP DIVERSIFIE A</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	244 337,10	-580 341,24
<b>Total</b>	<b>244 337,10</b>	<b>-580 341,24</b>

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2016	30/09/2015
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	548 893,94	8 461 106,50
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>548 893,94</b>	<b>8 461 106,50</b>

	30/09/2016	30/09/2015
<b>UFF CAP DIVERSIFIE I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	94 449,85	1 603 388,42
<b>Total</b>	<b>94 449,85</b>	<b>1 603 388,42</b>

	30/09/2016	30/09/2015
<b>UFF CAP DIVERSIFIE A</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	454 444,09	6 857 718,08
<b>Total</b>	<b>454 444,09</b>	<b>6 857 718,08</b>

**3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS  
CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS  
EXERCICES**

	28/09/2012	30/09/2013	30/09/2014	30/09/2015	30/09/2016
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>153 619 540,45</b>	<b>148 213 742,89</b>	<b>152 928 539,55</b>	<b>149 119 380,93</b>	<b>155 690 077,54</b>
<b>UFF CAP DIVERSIFIÉ I</b>					
Actif net en EUR	34 695 207,22	31 914 606,61	30 320 637,74	28 541 922,64	28 228 844,31
Nombre de titres	36 061,0000	32 164,0000	28 208,0000	26 036,0000	24 348,0000
Valeur liquidative unitaire en EUR	962,12	992,24	1 074,89	1 096,24	1 159,39
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	5,43	44,46	61,58	3,87
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	8,83	3,47	5,93	7,09	14,76
<b>UFF CAP DIVERSIFIÉ A</b>					
Actif net en EUR	118 924 333,23	116 299 136,28	122 607 901,81	120 577 458,29	127 461 233,23
Nombre de titres	1 433 796,6023	1 371 202,6782	1 347 331,9263	1 313 483,7937	1 327 560,7351
Valeur liquidative unitaire en EUR	82,94	84,81	91,00	91,79	96,01
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,46	3,78	5,22	0,34
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	-0,11	-0,48	-0,32	-0,44	0,18

### 3.12. INVENTAIRE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
ADIDAS NOM.	EUR	26 230	4 052 535,00	2,60
BEIERSDORF NOM	EUR	14 010	1 176 139,50	0,76
METRO AG	EUR	113 080	2 995 489,20	1,92
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>8 224 163,70</b>	<b>5,28</b>
<b>FINLANDE</b>				
NOKIA (AB) OY	EUR	653 600	3 372 576,00	2,17
WAERTSILAE CORPORATION	EUR	91 100	3 650 377,00	2,34
<b>TOTAL FINLANDE</b>			<b>7 022 953,00</b>	<b>4,51</b>
<b>FRANCE</b>				
AEROPORTS DE PARIS	EUR	38 320	3 382 889,60	2,17
ARKEMA	EUR	28 992	2 388 940,80	1,53
ATOS	EUR	44 858	4 302 779,36	2,77
BOUYGUES	EUR	121 230	3 575 678,85	2,30
CLASQUIN	EUR	14 400	416 160,00	0,27
INTERPARFUMS	EUR	21 641	529 771,68	0,34
LE NOBLE AGE PROMESSES	EUR	40 000	1 316 000,00	0,85
REMY COINTREAU	EUR	23 220	1 764 023,40	1,13
REMY COINTREAU SA RTS 14-09-16	EUR	23 220	0,00	0,00
VIVENDI	EUR	105 110	1 886 724,50	1,21
1000MERCIS	EUR	20 000	780 600,00	0,50
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>20 343 568,19</b>	<b>13,07</b>
<b>ITALIE</b>				
TELECOM ITALIA ORD SPA	EUR	3 982 000	2 942 698,00	1,89
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>2 942 698,00</b>	<b>1,89</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
KONINKLIJKE DSM	EUR	53 790	3 236 006,40	2,08
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	849 500	2 510 272,50	1,61
ROYAL PHILIPS	EUR	127 120	3 353 425,60	2,15
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>9 099 704,50</b>	<b>5,84</b>
<b>ROYAUME UNI</b>				
BURBERRY GROUP PLC	GBP	187 390	2 993 082,95	1,92
COBHAM	GBP	897 000	1 742 342,71	1,12
CRODA INTERNATIONAL	GBP	51 600	2 082 264,64	1,34
DIAGEO	GBP	53 300	1 364 664,22	0,88
GKN PLC	GBP	676 000	2 507 908,64	1,61
INTE HOTE GROU PLC	GBP	88 120	3 245 709,79	2,08

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ITV PLC	GBP	1 323 600	2 869 925,87	1,84
MARKS & SPENCER PLC NEW	GBP	343 100	1 315 794,22	0,85
MEGGITT	GBP	643 000	3 358 888,53	2,16
SAGE GROUP	GBP	464 800	3 973 109,71	2,56
SMITH & NEPHEW PLC	GBP	182 000	2 622 405,49	1,68
SMITHS GROUP PLC	GBP	223 400	3 788 194,96	2,43
STANDARD CHARTERED	GBP	379 686	2 763 119,83	1,77
TULLOW OIL	GBP	99 300	291 104,87	0,19
UNITED UTILITIES GROUP	GBP	336 800	3 912 740,92	2,52
<b>TOTAL ROYAUME UNI</b>			<b>38 831 257,35</b>	<b>24,95</b>
<b>SUEDE</b>				
SVENSKA KULLAGERFABRIKEN AB -B-	SEK	173 270	2 664 834,16	1,71
<b>TOTAL SUEDE</b>			<b>2 664 834,16</b>	<b>1,71</b>
<b>SUISSE</b>				
ACTELION LTD	CHF	29 450	4 545 528,79	2,92
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>4 545 528,79</b>	<b>2,92</b>
<b>TOTAL Actions &amp; val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass.</b>			<b>93 674 707,69</b>	<b>60,17</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>			<b>93 674 707,69</b>	<b>60,17</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
Edmond de Rothschild Bond Allocation I	EUR	1 610	20 436 470,60	13,12
Edmond de Rothschild Credit Very Short Term C	EUR	1 330	168 883,40	0,11
Edmond de Rothschild GOLDSPIHERE Part R	EUR	52 892,508	4 049 979,34	2,60
Edmond de Rothschild India R	EUR	25 060	4 119 864,00	2,65
Edmond de Rothschild Selective Japan Part R	EUR	10 700	1 679 793,00	1,08
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>30 454 990,34</b>	<b>19,56</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
EDMOND DE ROTH-GL HLTHC-IEUR	EUR	30 345,113	9 603 317,91	6,17
Edmond De Rothschild Fund Global Data-R-	EUR	15 400	1 754 830,00	1,13
EDMOND DE ROTH-SIG EU HY-I	EUR	320	5 048 515,20	3,24
EDR INFRASPHER I EUR	EUR	46 390	7 901 144,80	5,07
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>24 307 807,91</b>	<b>15,61</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>64 762 798,25</b>	<b>35,17</b>
<b>Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés</b>				
<b>FRANCE</b>				
CABESTAN CAPITAL FCPR A	EUR	500	4 590 235,00	2,95
CABESTAN CAPITAL FCPR B	EUR	500	49 430,00	0,03

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MASSERAN FRA. SELECT. 1 A FCPR	EUR	4 950	279 972,00	0,18
MASSERAN FRA. SELECT. 1 B FCPR	EUR	5 000	5 000,00	0,00
PARTENARIAT ET INNOVATION Part A	EUR	68 750	89 375,00	0,06
WINCH CAPITAL 2 FCPR Part B	EUR	390	390,00	0,00
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>5 014 402,00</b>	<b>3,22</b>
<b>TOTAL Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés</b>			<b>5 014 402,00</b>	<b>3,22</b>
<b>OPCVM européens (hors France)</b>				
<b>LUXEMBOURG</b>				
EDR GL CONVERT K EUR	EUR	28 813,771	4 186 352,79	2,69
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>4 186 352,79</b>	<b>2,69</b>
<b>TOTAL OPCVM européens (hors France)</b>			<b>4 186 352,79</b>	<b>2,69</b>
<b>Autres fonds destinés à des professionnels et équivalents d'autres Etats non membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés FRANCE</b>				
WINCH CAPITAL 2 FCPR Part A	EUR	390	2 647 401,90	1,70
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>2 647 401,90</b>	<b>1,70</b>
<b>TOTAL Autres fonds destinés à des professionnels et équivalents d'autres Etats non membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés</b>			<b>2 647 401,90</b>	<b>1,70</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>66 610 954,94</b>	<b>42,78</b>
<b>Instruments financiers à terme</b>				
<b>Engagements à terme conditionnel</b>				
<b>Engagements à terme conditionnel sur marché réglementé ou assimilé</b>				
DJ EURO STOXX 50 10/2016 PUT 2900	EUR	3 000	636 000,00	0,41
<b>TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé</b>			<b>636 000,00</b>	<b>0,41</b>
<b>TOTAL Engagements à terme conditionnels</b>			<b>636 000,00</b>	<b>0,41</b>
<b>TOTAL Instruments financiers à terme</b>			<b>636 000,00</b>	<b>0,41</b>
<b>Créances</b>			<b>1 094 733,27</b>	<b>0,70</b>
<b>Dettes</b>			<b>-239 302,42</b>	<b>-0,15</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>-6 087 015,94</b>	<b>-3,91</b>
<b>Actif net</b>			<b>155 690 077,54</b>	<b>100,00</b>

UFF CAP DIVERSIFIE I	EUR	24 348,0000	1 159,39
UFF CAP DIVERSIFIE A	EUR	1 327 560,7351	96,01